



LES VOYAGES
La Libre

Preference



Les îles Féroé, archipel sauvage et secret



Du 4 au 9 septembre 2021





Madame, Monsieur,
Chers Amis voyageurs,

Lors d'un voyage précédent ou lors d'un contact avec notre agence, vous avez mentionné **les Iles Féroé** comme étant une destination qui pourrait vous intéresser. Durant ce circuit, nous mettrons tout en œuvre pour que les instructions et règles en vigueur dans le pays soient respectées et ce dans le but de veiller au maximum à votre sécurité.

Nous vous proposons donc en priorité ce prochain voyage :

« Les îles Féroé, archipel sauvage et secret »

Organisé en collaboration avec les voyages de La Libre – La Libre Planète.

Du 4 au 9 septembre 2021

Les + de ce voyage :

- Des vols directs avec le compagnie régulière SAS Scandinavian Airlines.
- L'un des meilleurs hôtels des Iles Féroé.
- Un séjour en « étoile » au départ de Tórshavn.
- La découverte d'une destination encore méconnue, terre de coutumes et de traditions.
- Des paysages de côtes et de falaises vertigineuses.
- Une atmosphère mystérieuse propre à l'archipel des Féroé.
- Le circuit en pension complète
- Le guidage en français pendant tout le séjour.
- Les détails et attentions de la Libre.
- Un accompagnement professionnel et expérimenté depuis Bruxelles.
- **Un prix presto avantageux jusqu'au 1^{er} juin.**

Vous trouverez ci-joint le programme complet ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner complété et signé, si ce voyage vous intéresse. **Attention, le nombre de places est limité.**

Entre-temps, nous restons bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.

L'équipe de Preference

TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.
Rue des Francs 79 bte 4 – B 1040 BRUXELLES – Tel : 02/647 30 00 – Fax : 02/647 37 22
info@preference.be - www.preference.be

VOTRE PROGRAMME :

BRUXELLES → COPENHAGUE → VAGAR - TÓRSHAVN

SAMEDI 4 SEPTEMBRE

Départ de Zaventem en matinée.

Arrivée à Copenhague et connexion avec le vol à destination de Vágur. Déjeuner libre.

Arrivée en fin d'après-midi à l'aéroport de Vágur, où se situe le seul aéroport international de l'archipel, construit par les Anglais au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Accueil par votre guide local et transfert vers la capitale Tórshavn, « le port de Thor » (Dieu viking de la foudre), située sur l'île de Streymoy.

Amarré à mi-chemin de l'Écosse et de l'Islande, l'archipel des Féroé est composé de 18 îles (dont 17 sont habitées), jetées en pâture aux dépressions balayant l'Atlantique Nord. Rattachées au royaume du Danemark, les Féroé sont très largement autonomes ; elles ont d'ailleurs refusé d'intégrer l'Union européenne !

Tout n'est que fjords, falaises grandioses et sommets balayés par les nuages, enserrant des vallées verdoyantes colonisées par des fermes isolées, des troupeaux de moutons (70 000 recensés pour 50 000 habitants !) et des maisons de bois aux toits de tourbe. A cela il faut ajouter : 62 églises, deux tunnels sous-marins et 845 heures de soleil par an. Une Islande avant l'Islande actuelle et l'explosion du tourisme !



Installation à l'hôtel.

Dîner et nuitée à l'hôtel Føroyar 4* (ou similaire).

Petit déjeuner à l'hôtel.

Journée consacrée à la découverte de l'île de Streymoy. En matinée, vous visiterez la vieille ville de Tórshavn en traversant ses ruelles aux maisons colorées, certaines datant du 17^{ème} siècle.

Découverte de la cathédrale qui surplombe le port à l'entrée de Tinganes.

Bâtie en 1788, elle fut reconstruite en 1865. Elle abrite un triptyque de 1647. La cloche de la cathédrale proviendrait d'un navire norvégien qui a coulé le soir du 31 décembre 1707.

Poursuite vers Tinganes, promontoire rocheux qui divise le port de Tórshavn en deux parties distinctes.

Sur cette digue qui sépare la baie de Tórshavn en deux ports, s'est réunie il y a 1000 ans, la première Assemblée féringienne. Aujourd'hui, des habitations à l'architecture typique, façades peintes en rouge et aux toits de tourbe, les morues qui séchent accrochées au fils à linge, partagent cet espace avec les bâtiments du gouvernement local.

Continuation vers le Fort de Skansin depuis lequel vous aurez de très belles vues sur la ville et sur le village de Nólsoy.

Sur cette pointe à l'est de la baie de Tórshavn, un marchand féringien, Magnus Heinason, a fait construire en 1580 un premier fortin, destiné à mieux résister aux attaques des pirates du Moyen Âge. Détruit et construit au cours des siècles, la petite forteresse ressemble aujourd'hui à ce qu'elle était lors de son agrandissement à la fin du 18^{ème} siècle.

Déjeuner dans un restaurant local.



L'après-midi, transfert vers la côte ouest de Streymoy pour arriver à Vetsmanna (40km – environ 50 min de trajet).

Vestmanna est le point de départ de votre excursion en bateau le long des falaises de Vestmannabjörgini. Depuis la mer, ces falaises apparaissent telles de véritables cathédrales de basalte dont les parties les plus hautes s'élèvent à près de six cents mètres. Les nombreuses cavités des falaises sont un milieu idéal de nidification pour les oiseaux marins (macareux, fulmars, guillemots, ...).



Sur la route de retour vers Tórshavn, découverte des vestiges viking à Kvívík.

Ces vestiges vikings datent du 10 ou 11^{ème} siècle et sont l'un des plus anciens sites vikings des îles Féroé.

Retour à l'hôtel en fin d'après-midi.



Dîner dans un restaurant local et nuitée à l'hôtel Føroyar 4* (ou similaire).

Petit déjeuner à l'hôtel.

Ce matin, visite du musée national qui présente un aperçu de l'histoire de l'archipel.

Quelques trésors témoignent de la longue histoire de l'île : objets vikings, témoignages du Moyen Âge, vêtements traditionnels portés lors des fêtes féringiennes, ...



Déjeuner dans un restaurant local en cours de journée.

En début d'après-midi, transfert vers Kirkjubøur (15min de trajet) l'un des plus anciens villages des îles Féroé.

C'est ici qu'à partir du 12^{ème} siècle, les pouvoirs religieux et royal, alliés, s'étaient fait construire leurs atours et leurs résidences. Kirkjubøur a conservé des traces de cet important passé avec les vestiges de la cathédrale Saint-Magnus datant du 14^{ème} siècle, et l'église Saint-Olav qui fut consacrée au 12^{ème} siècle.

Visite de l'ancienne ferme en bois de Roykstova.

L'ancienne ferme de Kirkjubøur date du 11^{ème} siècle. Ce fut la résidence épiscopale et le séminaire du diocèse des îles Féroé. Elle serait la plus ancienne maison du monde à encore être utilisée de nos jours.

Après la visite, navigation depuis Kirkjubøur vers l'île de Hestur et découverte de plusieurs grottes à bord d'une embarcation pneumatique.

Retour à Tórshavn.

Dîner dans un restaurant local et nuitée à l'hôtel Føroyar 4* (ou similaire).



Petit déjeuner à l'hôtel.

Route vers le nord-ouest et le village isolé de Saksun. En chemin, vous traverserez de belles vallées sauvages.

Saksun est un petit village idyllique figé dans le temps dont les maisons aux toits de tourbe et sa petite église vous donneront un aperçu du mode des habitants des Féroé au 19^{ème} siècle. Autrefois port bien abrité, Saksun n'a plus accès à la mer à la suite d'une tempête ayant ensablé le fond du fjord où le village est installé.



Passage du pont qui vous mènera à l'île d'Eysturoy, la seconde île en taille et en population des Féroé. Ses reliefs découpés par l'érosion glaciaire dessinent des fjords et des vallées et encaissés, où les habitants ont dû apprendre à vivre en autarcie.

Cap vers le nord, vous emprunterez une route splendide au pied des montagnes qui mène jusqu'au port de Gjógv, encaissé au fond d'une longue gorge menant directement à l'océan.

Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, vous prendrez le chemin de retour vers Tórshavn et passerez par Funningur, lieu dans lequel Grímur Kamban, le premier Viking établi aux Féroé, se serait installé. De nos jours, le village compte une cinquantaine d'habitants et est installé au pied de Slættaratindur, le point culminant de l'archipel des îles Féroé (880 mètres d'altitude).

Arrêt pour découvrir les aiguilles de Risin, le « géant et la sorcière ». Ces formations dressées en pleine mer sont l'objet de légende et témoignent du dynamisme du folklore féringien.

Retour à Tórshavn.

Dîner et nuit à l'hôtel Føroyar 4* (ou similaire).

TÓRSHAVN – KLAKSVÍK 🚢 ÎLE DE KALSOY 🚢 KLAKSVÍK – TÓRSHAVN

MERCREDI 8 SEPTEMBRE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ vers le port de Klaksvík (75km – env. 1h30 de route).

Klaksvík est avec ses 4900 habitants, la seconde ville de l'archipel. Elle est enclavée au bord du port qui occupe les deux rives du fond d'un fjord étroit.

Vous rejoindrez Syðradalur sur l'île de Kalsoy en ferry (env. 20 minutes de traversée).

Kalsoy est surnommée la "flûte" en raison de sa taille allongée et des tunnels reliant les villages de l'île. L'île doit sa forme singulière car il s'agit d'une crête de montagnes qui émerge de l'océan.

Déjeuner dans un restaurant local.

C'est à Mikladalur que vous découvrirez l'une des plus célèbres légendes des Iles Féroé. Celle relatant l'histoire d'un jeune pêcheur du village et d'« une selkie », femme capable de se transformer en phoque. Depuis 2014, une statue de bronze se dresse sur le rivage rappelant la Petite Sirène de Copenhague.

Nouveau tunnel pour Trollanes (« le cap des trolls ») minuscule hameau. Vous ferez une promenade jusqu'au phare de Kallur. La vue est à couper le souffle et domine l'océan de 500m.

Retour à Syðradalur (16km – env. 20 min.) pour prendre le ferry et route vers Tórshavn (75km – env. 1h30 de route).



Dîner d'adieu à Velbastaður où vous prendrez le dîner chez l'habitant. Vos hôtes vous concocteront un bon repas traditionnel avec les produits de leur production.

Nuit à l'hôtel Føroyar 4* (ou similaire).

Petit déjeuner à l'hôtel.

Check-out et transfert vers l'île de Vágur où se trouve l'aéroport international.

Visite du petit village de Bøur, ses ruelles aux maisons anciennes aux toits de tourbe et où malgré les pressions les pêcheurs pratiquent toujours la chasse aux baleines-pilotes (aussi appelés dauphins globicéphales).

Il faut remonter au 16^{ème} siècle pour trouver les 1ers textes évoquant le « Grind » (la mise à mort des baleines en féringien) mais il est possible que cette pratique remonte à des temps plus anciens. Aujourd'hui, malgré de nombreuses campagnes de sensibilisation, cette tradition perdure toujours dans les îles Féroé.

Continuation vers l'ouest vers Gásadalur, situé de l'autre côté des montagnes.

Gásadalur compte une vingtaine d'habitants et n'est accessible par la route que depuis 2003 grâce au percement d'un tunnel. Si le tunnel n'avait été construit, le village aurait été dépeuplé aux dires des habitants. Aujourd'hui, la plupart des habitants ont 60 ans ou plus et il n'y a presque plus d'enfants. En 2005, la population s'élevait à 16 habitants.

Les habitations sont groupées sur la partie plane à l'extrémité de la vallée de la Dalsá. Cette rivière a creusé son lit dans une vallée suspendue et se précipite vers la mer par une cascade très impressionnante de cent cinquante mètres de hauteur. Le site offre également un magnifique point de vue sur l'île de Mykines, la plus occidentale de l'archipel.



Transfert vers l'aéroport pour les formalités d'enregistrement.

Déjeuner libre à l'aéroport.

Envol vers Bruxelles, via Copenhague. Arrivée à Bruxelles en début de soirée.

- FIN DE VOTRE VOYAGE -

HOTEL PROPOSE

Hôtel Føroyar 4* – 5 nuits

Cet hôtel construit à même la roche, offre une vue exceptionnelle sur la ville et le port de Tórshavn. Son architecture moderne et originale est harmonieusement intégrée dans le paysage. Le toit en pente est couvert d'orpin.

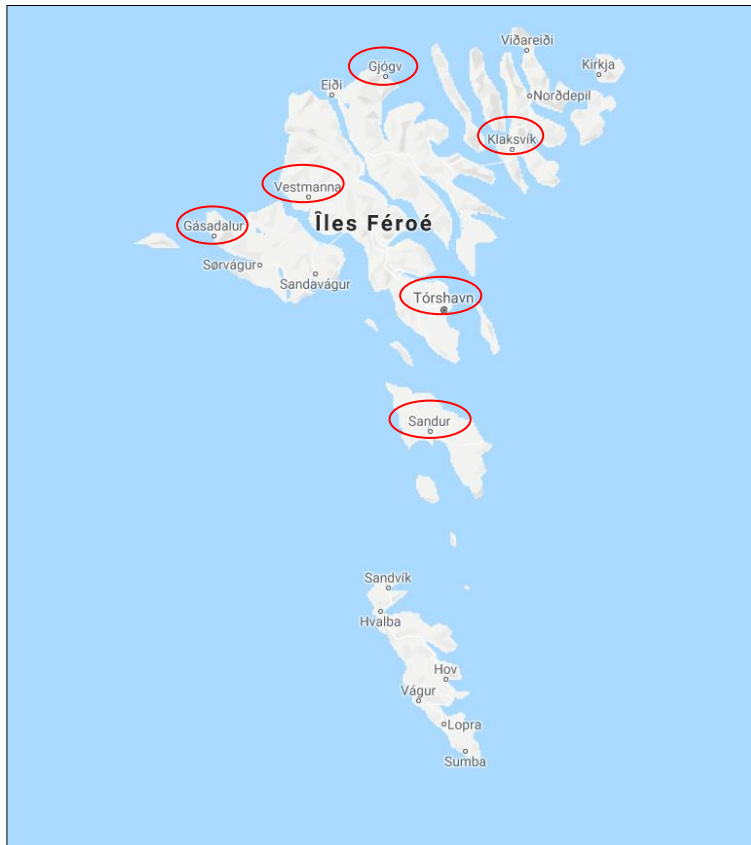
L'hôtel Føroyar dispose d'un bar, d'un restaurant le "Glasstovan". Celui-ci propose des plats typiques des Îles Féroé et une cuisine internationale raffinée.

Les chambres sont équipées de climatiseur, TV, lecteur CD, sèche-cheveux et de peignoirs en éponge.

L'une des meilleures adresses de l'archipel !



CARTOGRAPHIE



Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 15 PARTICIPANTS.

PRIX PRESTO (RESERVATION AVANT LE 01/06/2021) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **3.325€**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **450 €**

PRIX (RESERVATION A PARTIR DU 02/06/2021) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **3.425 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **450 €**

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols internationaux et intérieurs avec SAS.
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour ± 255 euros).
- ✍ Le logement en chambre double et petit déjeuner dans l'hébergement mentionné (ou similaire).
- ✍ La pension complète.
- ✍ Les services d'un guide local parlant français.
- ✍ Les transferts et les transports en autocars.
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme.
- ✍ L'accompagnement professionnel de Preference - Travel Team de Bruxelles à Bruxelles.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les boissons.
- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ Les assurances auprès de la « Compagnie Assurinco ».

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR LES RESSORTISSANTS BELGE, UNE CARTE D'IDENTITE EN COURS DE VALIDITE SUFFIT.

POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT : ILES FEROE, DU 4 AU 9 SEPTEMBRE 2021

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS 79, BTE 4 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE **PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE**

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE CI : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE CI : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : ☐ DOUBLE A 1 LIT ☐ DOUBLE A 2 LITS ☐ DOUBLE A PARTAGER ☐ SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- ☐ JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
☐ JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**Au vu de la situation actuelle, nous vous recommandons vivement une couverture COVID*

PRIX : ☐ **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 1^{ER} JUIN : 3.325 €**

☐ APRES LE 01/06, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **3.425 €**

☐ LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **450 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE **4 AOUT 2021**

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

REFERENCE : D. 3512

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur.

En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ : 30 % du prix total du voyage

De 89 à 60 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage

De 59 à 31 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage

De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière

par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

Lic Cat A 1652

01/07/2018